

REVUE du FOLKLORE de L'AUBE

*Gyratats d'antan*  
**à GYÉ**  
**en**  
**Champagne**

*Société des Amateurs d'Archéologie et de Folklore aubois*

# Partout, dans l'Aube,

## la S. A. A. F. A.

### répond "PRÉSENT"

Presque, et déjà, un an de travail.

Avec ce numéro six de la revue, nous fermons le cycle de nos quatre numéros annuels. C'est un peu une gageure que nous avons tenue, grâce à tous nos amis, adhérents et abonnés. Nous voudrions, au terme de cette année, les remercier de la confiance qu'ils nous ont témoignée et leur dire notre intention de persévérer.

Bientôt, devant notre assemblée générale, nous ferons le bilan de cette année d'action. Nous dirons l'appui apporté par près de trois cents adhérents ou abonnés, la compréhension et l'aide trouvées auprès de divers organismes comme le Service départemental de la Jeunesse et des Sports et la Caisse d'Épargne de Troyes. Nous remercierons aussi notre Président pour le don généreux qu'il a fait à notre association et qui a permis le rapide départ du premier numéro de notre revue selon la nouvelle formule.

Grâce à tous ceux qui nous ont apporté leur appui moral et pécuniaire, grâce au dévouement et à la compétence de notre collaborateur Gilbert Roy, avec l'aide de tous nos correspondants, la SAAFA, partout dans l'Aube, répond : « PRESENT ».

Présente, la SAAFA l'a été à Villeneuve-au-Chemin, Gyé-sur-Seine, Bar-sur-Seine, Chavanges, Saint-Lyé, pour une animation directe et efficace. Elle l'a été aussi en maints autres lieux comme Rumilly, Vaudes, Fouchères, Pargues, Clérey, Torey, Dampierre, Chacenay, Molins, Pâlis, Champfleury, Saint-Phal, Chalette, Verrière, Saint-André, Epothémont, Montsuzain, Neuville, Villemorien, Villemoyenne, Montceaux, etc...

Puisse l'année qui vient, nous permettre d'élargir le cercle de nos amis et correspondants, pour le plus grand profit de ce folklore aubois qu'il est grand temps de recueillir si nous ne voulons le perdre tout à fait.

S.A.A.F.A.

Il n'est pas possible à notre revue de suivre l'actualité : ainsi l'éditorial de notre dernier numéro a-t-il été imprimé deux mois après avoir été rédigé.

Nous nous en voudrions cependant de passer sous silence les manifestations folkloriques de la dernière Foire de Champagne. Pour ne parler que des groupes aubois, nous dirons notre satisfaction de les voir se produire, accompagnés de musiciens : Jeune Champagne et La Fleuriotte, dans leurs co-productions, le Psou de Gyé-Champagne avec l'Ensemble traditionnel de Bar-sur-Seine. Nous avons pleinement goûté aussi la tendance qui se dessine, plus ou moins nettement il est vrai selon les groupes, de sacrifier légèrement le côté spectacle des productions, pour y introduire un peu de cet élément jeu qui caractérisait autrefois les danses traditionnelles.

Du bon travail pour notre folklore local.

# Le travail de la vigne

Il y a encore un siècle, le vignoble champenois ne présentait pas comme de nos jours, de longues lignes parallèles courant sur des hectares. Chaque propriétaire disposait de parcelles souvent fort éloignées l'une de l'autre. Le morcellement obligeait les « gyratats » à de longues marches. Il était fréquent alors que les vigneronns quittent leur maison, de nuit, pour être à pied d'œuvre au lever du soleil.

Ils portaient, le « hotteret » au dos, le « psou » appuyé sur le « vanneret » (dosseret de la hotte) et tenu de la main gauche, un « baril » de vin accroché au col de l'outil. Le « besaciot » (besace) jeté sur l'épaule gauche contenait les serpottes, le pain, le fromage, quelques pommes de terre, la « conotte » de sel et la « coupotte » de bois.

Les vignes étaient plantées en foule, c'est-à-dire sans ordre. Avec le « psou » (pioche), on creusait un trou. On décailloutait. Les petits cailloux servaient à « ferrer » les chemins. Les grosses pierres étaient utilisées pour élever les « muros » ou pour construire les « cadoles ». Puis, à la hotte, on montait de la bonne terre de la vallée et on repiquait les plants.

Le sarclage et l'échardonnage se pratiquaient à l'aide de « fousseux bidents » et de « fousseux tridents » ainsi qu'au « psou écranté ». Le premier « galage » (labour) en février-mars était fait avec le grand « psou » ; en mai, le second labour se faisait avec le « fousseux bident ». Enfin, après le 14 juillet, c'était le « retacheillage » avec les fousseux plats : « demi-lune » et « chapeau de gendarme ».

Pour que les vignes restent en hauteur, elles sont liées à des piquets, les « pachiot ».

Ceux-ci sont enfoncés dans le sol à la « paiseleuse », sorte de semelle de fer à ergot, tenue au pied par une lanière de cuir.

Chaque hiver, les femmes « dépaiselaient » et chaque printemps, hommes et femmes « paiselaient ».

Ce labour considérable restait à la merci du temps. La grêle pouvait, — comme hélas de nos jours, — ruiner en quelque minutes le travail de l'année.

## L'OUTILLAGE

Il était rudimentaire mais conçu pour les conditions locales de travail.

*Psou* : Cette sorte de pioche est l'outil principal ; forgé en fer de lance, la pointe en acier corroyé et rapporté, il se prête au labour profond, le galage.

*Psou écranté* : Identique au précédent, mais ayant une « dent » de part et d'autre du fer, il permet d'arracher les racines de chardon.

(En 1911, lors de la « grande colère », ce sont ces psous dont le col avait été redressé qui servirent aux vigneronns aubois pour s'opposer aux dragons.)

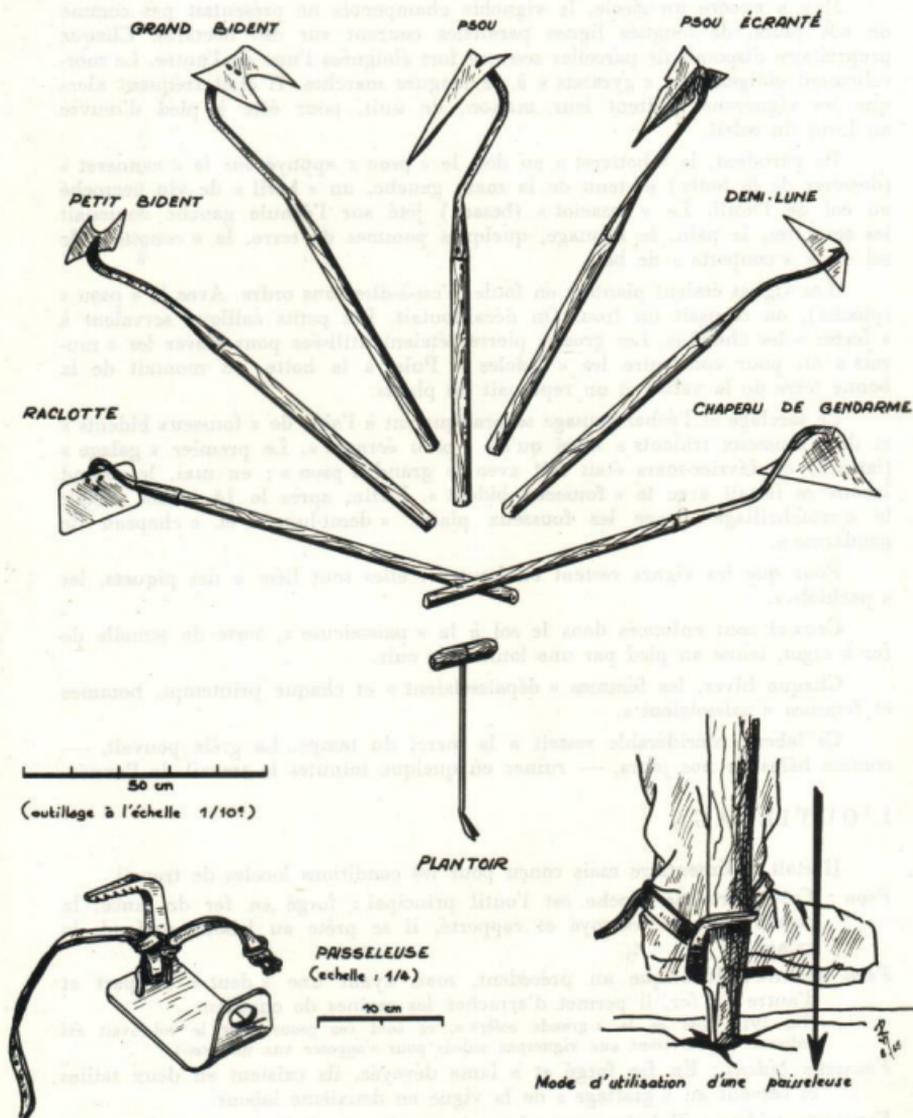
*Fousseux bident* : En fer forgé et à lame dévoyée, ils existent en deux tailles et servent au « grattage » de la vigne en deuxième labour.

*Fousseux trident* : Relativement plus récent, il est destiné principalement à l'échardonnage.

*Fousseux plats demi-lune et chapeau de gendarme* : Ils servent tous deux au binage et au « retacheillage » (3<sup>e</sup> labour).

**Paisseuse** : Semelle de fer à croc. Liée au pied par une courroie, elle servait à enfoncer les « pachiot ». Existe en taille homme et taille femme. (Elle a une certaine analogie avec la « grimpette » des électriciens.)

Ces outils étaient fabriqués par les forgerons locaux, entre autres par les Hérad, dont on retrouve fréquemment les marques.



Recherches effectuées par le « Psou de Gyé-Champagne », sous la direction de Claude Somny. Documents enregistrés auprès de M<sup>lle</sup> Rabel et de M. Cinget.

## **Liage et taillage de la vigne**

Lorsque la vigne était « paisselée », les femmes faisaient l'« aicollage ». Ce travail consiste à lier les sarments pour que la vigne s'élève.

Autrefois, on utilisait la paille de seigle : le « glus ». Pour qu'elle conserve ses propriétés, cette paille devait être battue au « flai » (fléau) ou bien frappée sur un tonneau pour être égrenée car il était nécessaire qu'elle ne soit pas brisée. Elle était ensuite peignée (de l'épi vers la coupe) sur un « peigne à glus », mise en petites bottes et rognée en brins de 50 cm environ sur un « peloton » (bille de bois). Avant de les utiliser, les « aicollottes » étaient mises à tremper dans l'eau. Les femmes les plaçaient ensuite dans leur tablier qu'elles avaient relevé en « poche » et fermé par deux épingles. La pratique de l'« aicollage au glus » demandait une grande dextérité à laquelle on entraînait très tôt les enfants.

On liait chaque plant de vigne sur trois pachiot pour faire l'aicollage « en éventail ». Si, pour gagner du temps, on n'utilisait qu'un pachiot par plant, on formait un « blorond » dont le cœur risquait de pourrir en année humide.

Pour que la vigne soit d'un bon rapport et que le raisin soit beau, il faut ensuite procéder à la taille et, selon le proverbe

« Taille tôt, taille tard,  
Rien ne vaut taille de mars. »

On fait l'« étalage ». Cette opération consiste à couper les « talles » (branches gourmandes, ne portant pas de fruits, en les « équeuchant », c'est-à-dire, en les faisant « sauter au collet », avec le pouce.

Il faut aussi « rogner » soit casser les extrémités des talles, dans les « nœuds », au-dessus des « pachiot ».

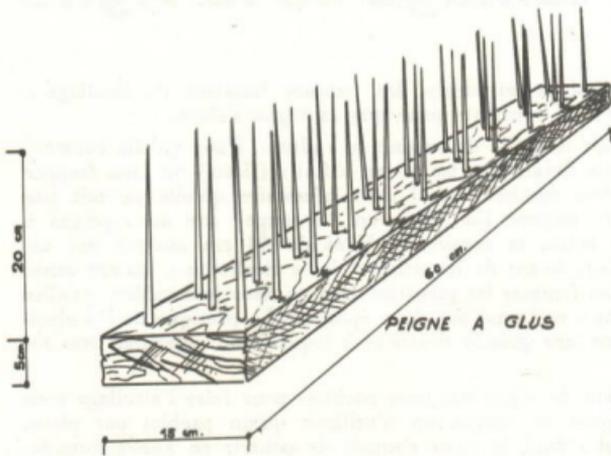
Enfin on ira « épronner » en coupant les « réprons », ces petites branches qui repoussent à la naissance des feuilles et qui sucent la sève inutilement.

Après la vendange, on taille à nouveau les gourmands, c'est l'« éblondage ».

Pour faire ces travaux, le vigneron utilise aujourd'hui les cisailles et les sécateurs. Mais les premiers outils de ce genre, les « vendangettes », ne sont apparus dans nos régions que vers 1920. Avant, le travail se faisait à l'aide de « serpottes » droites ou courbes, provenant des taillandiers des Riceys.

En automne, on ramassait les talles et les sarments qui avaient été coupés, pour en faire des fagots. C'était le « sarmentage ». On liait ces petits fagots avec des branchettes de « mancienne » ou de « sanvin ». On récoltait également les « coques », ces vieux ceps de vigne, dont on faisait du bon feu aux veillées d'hiver.

À cette époque, les traitements tels que le sulfatage ne se faisaient pas. Les vieux plants français résistaient naturellement aux maladies indigènes. Les anciens prétendent d'ailleurs que les maladies cryptogamiques actuelles ont été transmises par les plants « américains », ce qui semble vraisemblable.



PEIGNE A GLUS



SECATEUR  
(à partir de 1914 environ)



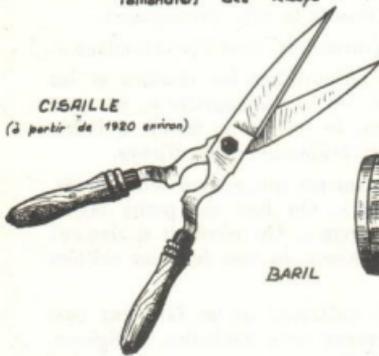
Taillandier des Riceys



Taillandiers de Bar-sur-Seine



SERPOTTES



CISAILLE  
(à partir de 1920 environ)



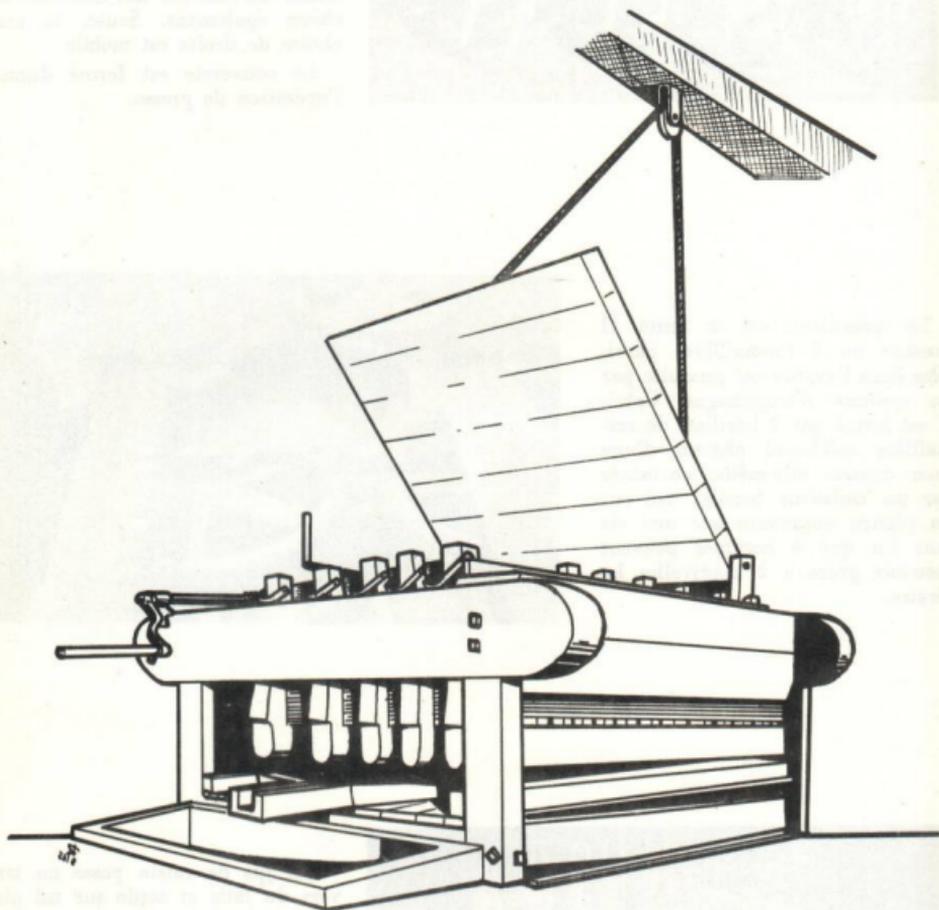
BARIL

VENDANGETTE en fer  
(à partir de 1930 environ)



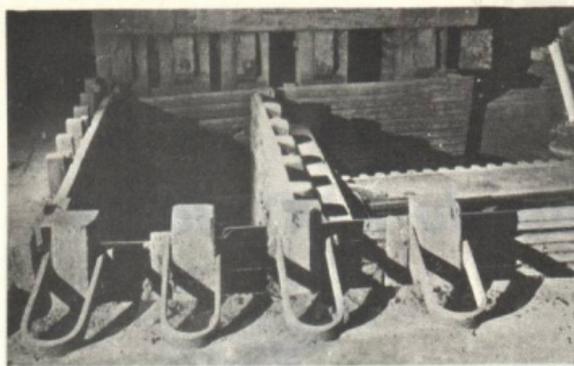
Contenance de 1/2 à 3 litres

## *Un pressoir du XIX<sup>e</sup> siècle*



Le pressoir a évolué avec la culture de la vigne. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'engin le plus perfectionné était le pressoir dit « à abattage ». La progression a ensuite été très rapide pour arriver au pressoir hydraulique que l'on peut rencontrer aujourd'hui dans les coopératives vinicoles.

Gyé a la chance de posséder encore trois pressoirs anciens qui devront être conservés précieusement car ces types sont devenus très rares, leur disparition étant quelquefois due à l'ignorance mais trop souvent hélas, à la cupidité de quelques commerçants peu scrupuleux.

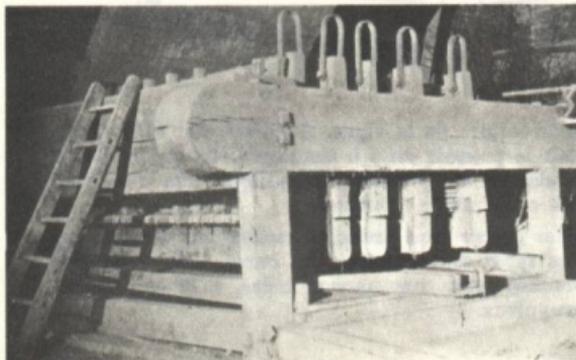
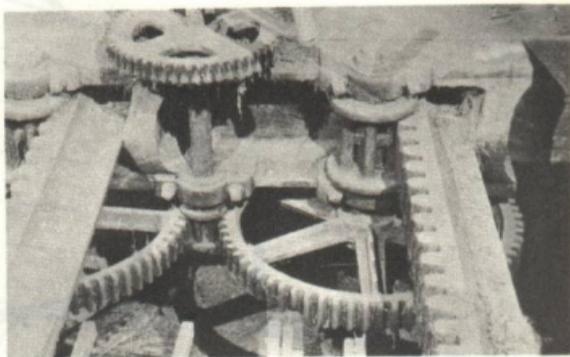


## PRESSOIR DU XIX<sup>e</sup> SIECLE A ACTION HORIZONTALE

Entièrement construites en bois, les machoires horizontales écrasent le raisin par l'avance de la crémaillère (à droite sur la photo). Elles sont constituées d'un latis en chêne chevillé sur des madriers en chêne également. Seule, la machoire de droite est mobile.

Le couvercle est fermé durant l'opération de presse.

Le mécanisme est en fonte. Il consiste en 2 crémaillères parallèles dont l'avance est produite par un système d'engrenages. Celui-ci est formé par 2 barillets de crémaillère solidaires chacun d'une roue dentée, elle-même entraînée par un troisième barillet axé sur un pignon engrenant sur une vis sans fin que 4 hommes peuvent mouvoir grâce à 2 manivelles latérales.



Le jus de raisin passe au travers du latis et coule sur un plateau de bois incliné et terminé en « goulotte ». Delà, il se déverse dans une baignoire de pierre maçonnée creusée dans le sol, d'où on le pompe par siphonnage.

Enquête de Claude Somny et Gilbert Roy ; pressoir appartenant à M<sup>lle</sup> Rabel ; photographies de Jean Délémontey.

## La lessive

Autrefois la lessive était une opération importante. Les familles étaient nombreuses et il y avait également les domestiques que l'on nourrissait et blanchissait, surtout l'été. D'autre part la lessive ne se faisait que 2 à 3 fois l'an selon les familles, aussi demandait-on aux voisins s'ils n'avaient pas quelque linge urgent que l'on pourrait faire en même temps.

On la commençait un samedi.

Ce jour là, une personne suffisait à la tâche. Elle installait dehors ou dans une pièce réservée à cet usage un trépied de bois, la « bigorne » sur laquelle elle plaçait le cuvier en bois également et, près de là, la chaudière en fonte, sous laquelle elle préparait le foyer.

Dans le cuvier, on commençait par mettre des sarments pour isoler le fond et faciliter l'écoulement des eaux par la bonde du fond garnie d'une mèche de paille d'avoine. Ensuite on plaçait un drap de gros fil, le « boura », dans lequel on verse environ 7 à 8 « doubles » de cendre de bois (un double vaut 20 litres) et un peu de « cristaux » : on replie ensuite les cornes du drap en croix sur les cendres. Sur ce drap on place un « chapelet » constitué de rhizomes d'iris enfilés sur une ficelle et destinés à parfumer le linge.

Sous le cuvier on place le « seillon », petit baquet de bois destiné à récupérer le « léchu » (eau de lessive).

Pendant ce temps, on avait mis le linge à tremper dans la rivière. Par corbeilles, on le rapporte et on le place dans le cuvier. Au fond les draps, une vingtaine en moyenne, puis les torchons, ensuite les chemises, — une trentaine environ selon les familles, — enfin le linge fin : fichus, mouchoirs, camisoles, jupons, etc...

Les « bleus », les blouses, les blaudes, les tabliers, les couleurs en général sont disposés au-dessus ou dans un cuvier plus petit et lavés à part en raison de la fragilité des teintures de l'époque qui avaient une facheuse tendance à « décharger ».

L'eau refroidie qui s'écoule du cuvier est recueillie dans le seillon et reversée sur le cuvier. On recommence cette opération trois fois.

Dimanche, il n'était pas question de faire quelque travail que ce soit.

Lundi c'est le grand jour. On allume le feu sous la chaudière. On fait deux « jetées » ou « coulées » d'eau froide pour remouiller le cuvier (on se ressert de l'eau du samedi car elle contient déjà un peu de lessive). A la seconde coulée, on fait tiédir l'eau puis on en « jette » à nouveau deux fois. On fait réchauffer le léchu et on fait encore 2 coulées bien chaudes. Enfin, on laisse bouillir et l'on jette une fois ce léchu bouillant. On a donc en tout fait 7 jetées ; dans les cas exceptionnels où la lessive est vraiment trop importante, on fera 9 jetées soit 2 froides, 3 tièdes, 3 chaudes et une bouillante.

Ce travail qui commençait vers les 8 heures du matin n'était guère achevé avant quatre heures du soir, le temps étant compté en heures solaires.

Pour que la lessive soit bien faite, il fallait surtout utiliser une bonne cendre, ainsi la cendre de sapin ne valait rien, par contre celle de peuplier était assez forte et si l'on en mettait trop c'était « trop fort » et le linge risquait d'être brûlé.

Mardi c'était le jour de lavage. La veille, les laveuses sont venues marquer leur place à la rivière. Pour cela, elle placent à l'endroit qu'elles ont choisi, une grosse pierre et leur « truolot » (boîte à laver). Quelquefois, cette opération ne se fait pas sans querelle ni « crépage de chignon ».

Mais ce mardi à 4 heures du matin, elles sont 4 ou 5 dans la « salle des rapports » (le lavoir) à battre le linge au « taboulot » et à le brosser, puis les draps sont tordus et pliés sur le bord de la rivière ainsi que le reste du linge.

Un dicton pense que :

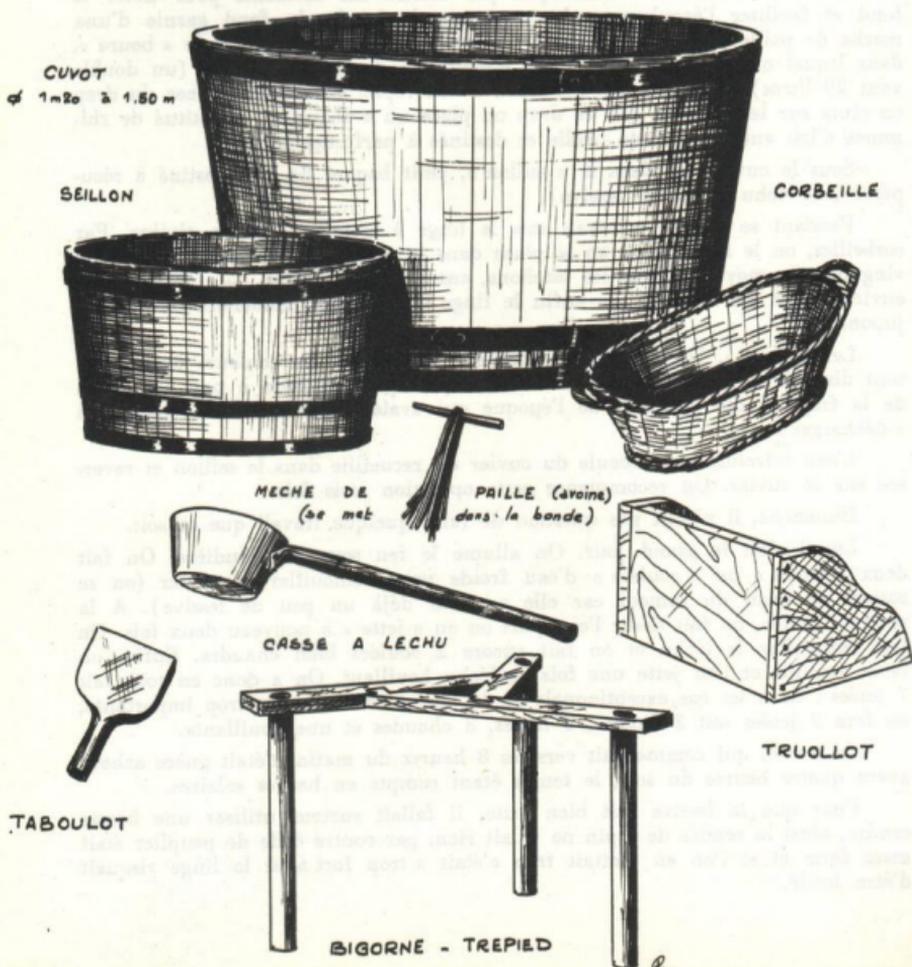
« Les bonnes laveuses de Courteron  
battent le linge dans le savon. »

Pendant ce temps, les langues allaient bon train et le midi, car on nourrissait les laveuses qui étaient des professionnelles, on pouvait savoir toutes les nouvelles, — vraies ou fausses, — du pays et d'ailleurs.

Enfin, par corbeilles, on rentre le linge à la maison et on l'étend dans les « sinots » (greniers).

Il n'y a plus qu'à attendre qu'il sèche. La lessive est terminée.

Documents enregistrés par Claude Somny près de  
M<sup>lle</sup> Rabel.



# **Costume féminin du pays gyratat**

Comme en toute région, le costume féminin suivait plus volontiers les modes. Il était également plus riche et plus haut en couleurs que celui de l'homme.

Pour le travail, la femme portait :

- La chemise de toile de chanvre à encolure et manche droite dite trois-quarts.
- Le cotillon de grosse toile gris à rayures noires.
- Le tablier de chanvre soit à un cordon de ceinture soit à deux cordons, le deuxième se nouant aux jarrets.
- La capeline à 7 baguettes, en toile fine à rayures, couvrait la tête et la nuque.

Journellement, les femmes avaient une tenue légèrement différente.

Sur les jupons et par-dessus le cotillon, jupe froncée à l'arrière en piqué de couleur (dans les tons de gris, bleu, marron).

- Corselet à manches serrées, boutonné devant, taillé à petits côtés, encolure ras du cou, en piqué assorti à la jupe.
- Tablier blanc en toile venant à la hauteur des genoux.
- Coiffe ronde garni d'un rang de dentelle tuyautée, noué sous le cou mais le plus souvent épinglée sur la tête, les barbes restant voltigeantes.
- Béguinette, sorte de coiffe à arceaux remplaçant le bonnet rond.

Pour les grands jours :

- Coiffe ronde garnie d'entredeux et ornée de dentelles tuyautée, barbes longues également garnies d'entredeux.
- Robe de taffetas uni ou changeant, ou de cretonne imprimée avec corsage monté à 5 plis sur les épaules, manches droites, poignets à doubles boutonnages.
- Tablier blanc en lin fin.

Bien entendu, ces dames portaient les bas de fil blanc maintenus par des jarretelles, jupons de dentelle et pantalons brodés.

## **COSTUMES D'ENFANTS**

Les fillettes portaient la même tenue que les adultes mais la jupe plus courte arrivait à mi-mollets ; elles portaient généralement les béguinettes. Quant aux garçonnets, ils avaient eux-aussi la tenue du papa mais le gilet était remplacé par la petite blaude et le grand chapeau cédaît la place à un petit bonnet de coton à mèche, en tricot, genre « nid d'abeilles », fait au crochet ou aux aiguilles.

Costume féminin

du pays gyro



## **Costume masculin du pays gyratat**

Les hommes portent une tenue essentiellement adaptée au travail de la vigne et du vin.

— Chemise de chanvre à plis, à petit col rond et poignets de lin. Dans les grandes cérémonies, elle est toute en lin avec poignets à doubles boutonnages, col droit et pointu se portant cassé.

— Pantalon droit à braguette, en forte toile grise ou bise, soutenue par une ceinture de cuir.

— Ceinture de flanelle quelquefois bleue ou noire mais de préférence rouge, se portant sur le pantalon.

— Gilet-veste de velours couleur « chêne » à 6 boutons (mais presque toujours porté ouvert) ; le dos et les manches à poignets sont en molesquine noire.

— Chapeau en feutre de laine noir à bord rond et plat assez large. Calotte ronde (genre « chapeau d'artiste » de 1900).

— Cravate de gros grain ou de velours, noire, quelquefois un simple cordonnnet avec des mèches.

— Foulard roulé et noué sur le cou généralement constitué par un mouchoir de fil blanc.

— Blaude bleu-noir ou prune, mi-longue, à petit col droit et manche très ample. Se boutonnant en sous-patte du col à la ceinture et comportant deux fentes d'accès aux poches du pantalon.

— Tablier « devantiot » en grosse toile de chanvre descendant jusqu'aux genoux.

— Souliers montants, genre brodequins de cuir ou sabots de bois.

— Bottes de toile à doubles semelles bourrées de sable rouge et se liant sous les genoux.

La blaide ainsi que le devantiot étaient principalement utilisés pour le travail de cave.

Les bottes servaient aux vignes et protégeaient à la fois des morsures de vipères et des coups de « psou ».

Pour les grandes cérémonies, l'homme portait avec sa chemise de lin, un gilet de drap imprimé sans manches, dont le col formait deux pointes, ainsi qu'un habit de drap (marron, brun, bleu foncé ou noir). Il coiffait à cette occasion la « capsule », sorte de haut-de-forme bourgeois en peluche de couleur (beige, gris, brun).



## Le chant du vigneron

Il existe plusieurs variantes de cette chanson dans le vignoble aubois. Il semblerait que la version que nous donnons ici soit une des plus anciennes, tant par la mélodie que par le langage.

- 1 Ah qué métier de galère  
Que d'être vigneron  
Toujours à galer la terre  
En toutes les chasons  
J'aurions d'argent comme des noubles  
Tout comme des barons (*bis*)  
On n'dirait pas c'ost un nouble  
Mâ c'ost un veign'ron (*bis*)
- 2 Lou matin j'prenons nos houtes  
Et peu nos outiots  
Not' fousseux et not' serpotte  
Et peu not' conotte  
J'enfilons nos grandes andouilles  
Et peu nos sablots (*bis*)  
Et peu j'allons boire la goutte  
Chacun pou'six iards (*bis*)
- 3 A midi chacun apoute  
Une brachée de pachlots  
J'fons dou feu entre deux moutes  
Et peu j'ons bé chaud  
J'entamons lou poulitique  
Y a point d'avocat (*bis*)  
Ni d'notaire qui nous explique  
Mieux les lois d'l'Etat (*bis*)
- 4 Le soir en rentrant des veignes  
Ma foi pas trop tard  
J'apercevons dans la plaine  
Un épais brouillard  
C'ost les ch'minées d'nos cambuges  
Qui sont enflammées (*bis*)  
Nos cambugières qui s'amusement  
A faire not' souper (*bis*)
- 5 Ah qué repas délectable  
J'en lichons nos doigts  
Des pommes de terre sur la table  
D'la bonne soupe en pois  
Du picton plein une grande cruche  
Tout bé préparé (*bis*)  
Des pachlots en guise de bûches  
Pour nous réchauffer  
Et peu j'vons nous coucher.

Glossaire :

chasons : saisons  
fousseux ou psou : pioche de vigneron  
serpote : serpette pour tailler  
conotte : corne de vache servant de salière  
andouilles : désignait parfois le pantalon, parfois les longues bottes de toile  
pachiot : pais de vigne  
cambuge et cambugièrre : cuisine et cuisinière  
pois : haricots  
picton : vin de dernière presse, appelé également rebèche.

Ah qué mé-tier de ga-lè-re, Que d'ét-vei-gne-ron. Tou-jour à ga-ler la  
ter-re En tout les cha-sons. J'au-rions d'ar-gent com' des no-bles, tout com' des ba-  
rons; Tout com' des ba-rons. On n'di-rait pas q'ost un nou-ble, Mâ q'ost un vei-  
gn'on, Mâ q'ost un vei-gn'on. Lou ma-



## Le conte de l'âne

Si, de nos jours, aucun vigneron, aussi ignorant soit-il, ne songerait à omettre de tailler, il n'en fut pas toujours ainsi. Autrefois, il y a de cela bien longtemps, les hommes se contentaient de planter leur vigne et attendaient patiemment que, le soleil aidant, le raisin veuille bien apparaître et mûrir.

Or donc, en ces temps fort lointains, il advint qu'un très vieux vigneron, si vieux qu'il devait faire porter sa hotte par un âne, s'en fut à sa vigne.

Il marchait lentement sur le chemin pierreux d'Eray qui montait à la colline, tout là haut, près des Brûlés. Souventes fois, le vieil homme s'arrêtait, s'asseyait sur un murôt, reprenant son souffle. Le petit âne en profitait alors pour grignoter tantôt un charbon bien dodu, tantôt une touffe d'herbe tendre.

Enfin l'équipage arrive au bas de la vigne. Le vieux vigneron allait inspecter ses plants.

« Marvoir ! se dit-il, j'vons brâment ier noute Baptiste à un pachiot avant tout. »

Dame ! ces animaux sont si têtus et ils nous regardent parfois avec tant de malice, qu'il vaut mieux s'assurer d'eux avant qu'il ne leur prenne l'envie de s'en aller promener sans vous.

Rassuré, l'homme se mit en devoir d'examiner chaque pied de vigne, ramassant les talles qui rampaient sur les pierres, éteulant par ci, repaiselant par là, aicollant encore...

Pendant ce temps, deux longues oreilles brunes semblaient voltiger au dessus de la vigne, — comme les ailes d'une grosse libellule, — disparaissant dès que le vigneron regardait de ce côté, reparaissant aussitôt après.

Lentement, mais sûrement, l'ouvrage avance. Encore quelques pieds à voir et c'en sera fini pour aujourd'hui. Mais quel est donc ce bruit ? Cela fait comme un grignotement entrecoupé de profonds soupirs. Doucement le vieillard lève la tête et, que voit-il au-dessus des ceps ?... Baptiste qui, tranquillement, broute les vignes qui sont autour de lui ! « Ah ! misérable. » Le vieil homme se hâte, trébuchant sur les pierres, il saisit l'âne par les naseaux et le repousse de toutes ses forces sur le chemin. Hélas ! il est trop tard. Le mal est fait, bien fait. L'âne a coupé toutes les jeunes pousses. Il ne s'est pas attaqué au vieux bois. Il a mangé toutes les extrémités des talles, tous les beaux réprons de l'année. Il a fait ça l'animal, sur trois beaux pieds qui étaient près de lui.

Le pauvre vieux contemple le désastre. Adieux, beaux raisins ! ces trois plants sont condamnés ; ils vont mourir, c'est certain. Alors, conscient de son incapacité à réparer l'outrage, il redescend tristement vers le village. Le petit âne le suit, dodelinant de la tête. Peut-être songe-t-il que son ignorance lui apporte bien des déboires.

Le lendemain, au petit jour, l'homme était à sa vigne. Oh ! les trois plants n'étaient pas beaux à voir mais ils vivaient encore. Le surlendemain puis les jours suivants, il y revint encore. Les trois pieds vivaient toujours.

Vint le jour de la vendange. L'âne, bête de deux grosses hottes et l'homme arrivent au bas de la vigne. De suite le vigneron se dirige vers ces malheureux plants que Baptiste a grignoté. Quelle n'est pas sa surprise ! Non seulement ils sont toujours bien verts mais la feuille paraît plus large et les raisins sont, au moins deux fois plus gros que ceux du voisinage. Le bon vieux n'en croit pas ses yeux. Par ma foi, pour un peu, il embrasserait son Baptiste. Ainsi, en coupant les talles, le fruit semble grossir davantage ? Eh bien, on verrait ça l'an prochain.

Et l'année suivante, les gens du villages virent avec effroi le vieux vigneron, armé d'une serpote, qui taillait et rognait à la brassée toutes les jeunes pousses de sa vigne. L'ânon suivait son maître dans sa besogne. Et le bon vieux, que tout chacun croyait devenu fou, lui tendait les plus beaux reprints : « Tiens Baptiste, disait-il, dâgne donc ç'tui-là, t'l'ô bé gaigné, t'l'ô bé gaigné. »

Mais cette année là, aux vendanges, ce fut au tour des villageois d'écarquiller des yeux tout ronds. Les deux hottes de Baptiste ne suffisaient pas et il fallut aider le vieux vigneron à couper son raisin tant les grappes étaient grosses et belles, et sucrées à souhait.

Et depuis ce jour là, il y a de cela très longtemps, grâce à un petit âne gourmand, les vigneronns ont appris à tailler la vigne pour avoir belles vendanges et bon vin.

Histoire contée par M. Cinget de Gyé, qui la tenait lui-même de son père. Recueillie par Gilbert Roy.

# Historique de la Seigneurie de Gyé

Grâce aux études de l'abbé Chauvet « Les seigneurs de Gyé », « Précis historique de la seigneurie de Gyé », « Mémoires de la Société Académique de l'Aube 1878 », qui se référait lui-même à Dom Plancher, Gallia Christiana, P. Anselme, Dom Lobineau, Anquetil, Moreri, etc... Grâce également à l'« Histoire de Bar-sur-Seine » de Lucien Coutant, à l'« Armorial historique de l'Aube » de Le Clerf et à l'« Armorial général » de Rietstap, il est aisé de résumer l'histoire des seigneurs de Gyé.

Le premier qui est signalé est Clarembaud III, baron de Chappes, vers 1203. Par filiation, nous arrivons à Dreux de Chappes vers 1269. En 1279, Béatrix de Coulans est donnée comme Première Dame de Gyé ; elle est fille de Hugues, duc de Bourgogne. La maison de Bourgogne conservera cette seigneurie jusqu'à Marguerite de Bourgogne qui l'apporte dans sa dot à son époux, le roi de France Louis X. A la mort — violente — de Marguerite, en 1310, la seigneurie revient à sa fille Jeanne et passe ainsi à la maison de Navarre. Blanche de Navarre puis Jeanne la Jeune se succèdent comme Dames de Gyé jusqu'en 1403. Cette passation à la Maison de Navarre, si elle ne fut que d'un siècle, marqua profondément la tradition ; c'est de cette époque que les habitants de l'ancien Gaiaicum, Giacum ou Gyeum, qui se disent Gyratats, reçurent de leurs voisins, le surnom de Navarrats.

Par le mariage de Jeanne la Jeune à Jean 1<sup>er</sup>, vicomte de Rohan, apparaît la longue emprise des seigneurs bretons de Rohan-Guéméné puis de Rohan-Gié qui durera de 1403 jusqu'à la mort, en 1612, de Jacqueline de Rohan, femme de François de Balzac d'Entragues. Leur fils Cézar de Balzac n'ayant pas d'enfants, donne son héritage à son neveu Léon d'Illiers, en 1636.

La famille des d'Illiers conservera la seigneurie jusqu'en 1760 date à laquelle Claude-Louise-Jeanne épouse Auguste, comte de Rieux. Hélas, le 5 mars 1770, la comtesse de Rieux, pour purger ses hypothèques, vend sa terre de Gyé à François Rémond, marquis de Montmort qui doit s'exiler en 1793.

A la Révolution, la terre de Gyé devient propriété de l'Etat. En 1830, le marquis de Bellaing, héritier des Montmort par sa femme, reprit la seigneurie, mais en juillet 1830, il la quitta pour n'y plus revenir.

Ainsi finit la seigneurie de Gyé qui eut, pendant plus d'un demi millénaire, de grandes Maisons et d'illustres noms de France pour maîtres.

Etude réalisée avec le concours de M<sup>lle</sup> Jeanne Van den Berg, Rabel, Camus et M. Claude Somny, en collaboration avec M. Cinget, maire de Gyé, qui a aimablement mis à disposition les archives communales.

Marquis de Belleing 1830



1793  
Marie-Genevieve  
du Daignon

1770  
Marquis de Montmort

1765  
Claude-Louise  
Jeanne d'Illy  
Comte de Rieux  
Auguste de Rieux

1760  
Henri d'Illy ?

1734  
Alexandre d'Illy  
Baron de Gie  
Louise-Philberte  
Paton de Kaltraller

1701  
François de Bels  
de la Horsteloire  
Léon II de Belsac  
d'Illy  
1662 Anne d'Illy



Alexandre d'Illy Anne d'Illy Joachim d'Illy Jeanne d'Illy Léon II d'Illy ?

Catherine d'Elbène Léon IV d'Illy  
d'Entraques  
1636

Charles de Belsac Jacques d'Illy Catherine de Belsac César de Belsac Catherine  
Bennequin d'Assy

Jacqueline de Rohan François de Belsac 1612 Seigneur d'Assy ?

Louis de Rohan VI Eléonore de Rohan 1564 Françoise de Rohan François de la Tour Landry Guillaume de Belsac ?

François de Rohan Catherine de Sully Jean de la Tour Landry Paule Chabot

Claude de Beauvilliers Claudine de Rohan 1526 Jacqueline de Rohan François d'Orléans  
Longueville Charles de Sully Philippe de Jombuck  
Dams de Lauvill

Margite de Beauvilliers Louise de Nussan-  
Tancet Charles de Rohan Jean de St Severin Louis d'Orléans I<sup>er</sup> Jeanne de Houbberg  
Charlotte d'Armagnac Jeanne Eleonore  
de Beaugeno Pascalini d'Argen

Pierre de Rohan François de Rohan Jacques  
Duc de Nemours Louise d'Anjou

Isabelle-Françoise  
de Penhouët Pierre de Rohan Marguerite d'Armagnac

Louis de Rohan  
"Le Grand" Hélène de Rohan Pierre  
Baron de Eaubrenan

Guillaume de Fronsac Françoise de Maille LOUIS de Rohan Marie de Montauban Georges de Trombille  
Jean de Montauban Anne  
dams de Kap-en-Ruy

Catherine Duguesclin Charles de Rohan 1436 Jean de Montauban Philippe VI  
de Valois

Bertrand Duguesclin Jean I<sup>er</sup>  
Vicomte de Rohan Jeanne de Navarre  
"La Jeune" 1398 Blanche de Navarre Pierre d'Aragon

1315 Jeanne de France Philippe III  
Roi de Navarre

1510 Marguerite de Bourgoigne Louis X  
1324

1305 Robert II  
Duc de Bourgoigne Philippe-le-Bel

Robert 1299 Beatrix de Coulon Gui de Vignory

Henri  
Duc de Bourgoigne 1279

Clarembaud III 1203 Clarembaud IV 1223 Gauthier de Chappes 1243 Jean de Chappes 1269 Dreux de Chappes



# Armorial de Gyé

**GAUTHIER de CHAPPES**



1223 1245

*Clarembaud ou Clérembaud III et IV : écu de vair.*

*Gauthier de Chappes : d'azur au rais d'escarboucle d'or.*

**DREUX de CHAPPES**



1269 1279

*Jean de Chappes : d'azur à la croix ancrée d'or.*

*Dreux de Chappes : d'azur à la croix encerclée d'or.*

*Robert II de Bourgogne : bandé d'or et d'azur de six pièces à la bordure de gueule.*

**BLANCHE de NAVARRE**



1324 1398

*Blanche de Navarre : de gueule à la chaîne d'or en orle, en croix et en sautoir.*

*Rolin : d'azur à trois clés d'or placées en pal, pour cimier un ange d'argent habillé et ailé d'or ; Adage : Patelinage de Raolin ; Tenants : deux sauvages d'or ; Devise : 1° Deum time ; 2° Tibi soli ou A toy seul.*

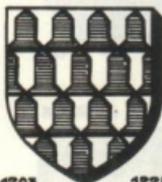
**CHARLES I de ROHAN**



1403 1438

*Charles I de Rohan : de gueules à neuf mâcles d'or accolées et aboutées.*

**CLAREMBAUD IV**



1203 1225

**JEAN de CHAPPES**



1245 1269

**ROBERT II de Bourgogne**



1299 1305



**ROLIN de Bourgogne**  
XV<sup>e</sup> siècle

MARECHAL de GIE



1462 1513

*Pierre de Rohan alias Maréchal de Gié*: Selon les auteurs, deux armes lui sont accordées :

— Ecu écartelé aux 1 et 4, semés de lys d'or sur champ d'azur, aux 2 et 3 de Navarre, sur le tout de Milan, d'or au lion d'azur.

— De gueules à 9 mâcles d'or brisé d'un lambel de 4 pièces.

CHARLES de ROHAN



1513 1526

*Charles de Rohan*: de gueule à 9 mâcles d'or.

*François de Rohan*: Ecu écartelé aux 1 et 4 de Rohan, aux 2 et 3 de France et de Navarre. Sur le tout de Milan; pour cimier un casque garni de ses lambrequins surmonté d'une tête de licorne; pour supports deux lions.

LÉON I d'ILLIERS



1636 1646

*Léon I d'Illiers*: d'or à six annelets de gueule placés 3, 2, 1 ?

BERNARD MILLET



XVII ?

*François de Balzac*: d'azur à trois flanchis d'argent au chef d'or à trois flanchis du champ.

*Bernard Millet*: de gueules à 5 losanges d'argent placés 2, 2, 1.

REYMOND de MONTMORT



1770 1793

*Rémon ou Reymond de Montmort*: de gueule à trois roses d'argent.

*de Rieux*: fascé d'argent et de gueule de 7 pièces.

PIERRE de ROHAN



1462 1513



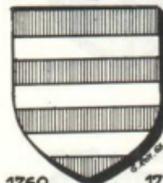
1526 1564  
FRANÇOIS de ROHAN

FRANÇOIS de BALZAC



1564 1612

COMTE de RIEUX



1760 1770

# **Questionnaire**

## **La vigne et le vin**

- 1° Quels sont les anciens outils de labour ?
- 2° Outillage de taille et de vendange ?
- 3° Formes, dimensions des hottes ?
- 4° Nom local de chaque instrument ?
- 5° Epoque et appellation des différents travaux ?
- 6° Plants de vigne utilisés aux différentes époques ?
- 7° Chants et danses de vigneron ?
- 8° Coutumes de la saint Vincent ?
- 9° Croyances, dictons sur la vigne et le vin.
- 10° Différents vins fabriqués à l'échelon local.
- 11° Contes et légendes sur le vin.
- 12° Costumes hommes et femmes destinés aux travaux viticoles.

Dans la mesure des possibilités, il serait souhaitable que les descriptions d'outillage soient accompagnées de croquis ou de photographies. Si par ailleurs, il se trouve un pressoir dans votre village, ne manquez pas de nous le signaler, même s'il est en très mauvais état de conservation.

N'oubliez pas d'indiquer :

- Localité ;
- Nom, prénom, âge et profession (actuelle ou passée) de la personne qui a répondu au questionnaire.
- Nom, prénom et adresse de celle qui a recueilli et transmis les réponses.

*MERCI.*

# Courrier

## PRUGNY

Madame Caillat-Prot a bien voulu nous envoyer la brochure qu'elle a consacrée à Prugny, le village où elle a exercé pendant neuf années avant que son école ne soit fermée.

En une quinzaine de pages tirées au limographe, elle a su condenser les faits marquants de l'histoire de la commune, utilisant pour cela les archives, aussi bien qu'empruntant à la tradition orale.

Les anciens élèves de Madame Caillat auront à cœur de conserver ce petit livret, gage de l'affection que leur institutrice porte au village de Prugny et preuve de la peine qu'elle éprouve à le quitter.

## ASSEMBLEE GENERALE DE LA S A A F A

Elle aura lieu à Troyes le 28 octobre prochain à 16 heures, salle des conférences Ancien Evêché. Y sont cordialement invités tous nos adhérents et abonnés.

### *Ordre du jour :*

- Bilan de l'année 1965
- Cotisations pour 1966
- Exposé de notre conseiller technique Gilbert Roy.

## QUE SAVONS-NOUS DU TOCAT ?

On a beaucoup écrit sur cette coiffe de Champagne.

Notre collaborateur Gilbert Roy, à qui la Direction des Musées de France vient de confier la rénovation d'un authentique tocat déposé au musée de Vaultuisant à Troyes, nous donnera la primeur de ses observations et de ses réflexions dans un tout prochain numéro de cette revue.

ATTENTION ! Ce numéro sera réservé aux adhérents et abonnés.

## DANSE MA CHAMPAGNE

La SAAFA, en collaboration avec le groupe folklorique Psou de Gyé-Champagne et l'Ensemble traditionnel du Barséquanais, a enregistré une série de six disques de danses champenoises (Editions de la CEL à Cannes).

Deux de ces disques sont destinés aux collectionneurs et amateurs de folklore :

Réf. SAAFA 1 n° 639	La soyotte d'Aube	638
	Accrebales de Vendeuvre	638
	Les claquettes de Vendeuvre	635
	Les Olivettes	635
Réf. SAAFA 2 n° 640	La gigue de Villeneuve-au-Chemin	636
	La danse des Anguilles	636
	La polka de l'Ardusson	637
	La marche de Saint-Aubin	637

Le disque : 10 francs.

Quatre autres disques sont spécialement destinés aux éducateurs. Ils comportent chacun deux airs avec une face exécution, une face apprentissage, et sont accompagnés d'un livret explicatif.

Chaque disque (635, 636, 637, 638) : 11 francs.

Adressez vos commandes à la SAAFA 10 - Rumilly-lès-Vaudes - C.C.P. 16 832-44 Paris.

*Tous droits réservés*

Imprimerie « LA RENAISSANCE »

17, rue Chalmel, Troyes - Tél. : (25) 43.41.31

Les temps sont durs. La vie d'une revue comme la nôtre est difficile.

Renouvelez vite votre adhésion.

Souscrivez, faites souscrire un abonnement pour les numéros 7, 8, 9 et 10.

Nous garantissons les anciens tarifs à tous les adhérents et abonnés de 1965, qui nous enverront leur chèque AVANT LE 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 1965.

Adhésion (compris le service de la revue) .....

10 F

Abonnement pour 4 numéros .....

5 F

— C.C.P. S A A F A 16 832-44 Paris —